

COMMUNE
DE
VIC-FEZENSAC

ARRETE DU MAIRE

Code Postal 32190

ARRETE PORTANT COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Le Maire de Vic-Fezensac,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2021-571 du 10 Mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal DCM 2022/56 en date du 19 Mai 2022 instaurant le comité social territorial et fixant à 3 le nombre des représentants titulaires (et suppléants) du personnel au Comité Technique et à 3 le nombre de représentants titulaires de la collectivité ;

Vu le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 5 juillet 2020 ;

Vu le résultat des élections professionnelles du 08 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté 2023-DG01 portant sur la composition du Comité Social Territorial

Considérant le départ de la collectivité de M. Samuel DOZE représentant du personnel titulaire, il convient de modifier la composition du Comité Social Territorial.

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont désignés en tant que représentants de la collectivité, pour siéger au sein du Comité Social Territorial :

▪ **REPRESENTANTS TITULAIRES**

- Mme Barbara NETO Maire
- Mme Véronique BRANA Adjoint au Maire
- Mme Béatrice NARRAN conseillère municipale

▪ **REPRESENTANTS SUPPLEANTS**

- M. Serge BACHELLERIE Conseiller municipal
- Mme Chantal GOULU-MARTINAT conseillère municipale
- Mme Corinne LAPLANE-SOTUM conseillère municipale

Article 2 : Ont été élus en tant que de représentants du personnel pour siéger au sein du Comité Social Territorial :

▪ **REPRESENTANTS TITULAIRES**

- M. Jean-Michel NADAU
- Mme Laure CAZENEUVE
- Mme Vanesa FONTAN

▪ **REPRESENTANTS SUPPLEANTS**

- Mme Marie-Fabienne CHARTIER
- M. Xavier RIVOLLET

Article 3 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté transmis à Monsieur le Préfet du Gers pour contrôle de la légalité.

Fait à Vic-Fezensac, le 13 novembre 2023

Madame le Maire
Barbara NETO

